

Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la région de Matam

**Termes de référence – Formations des acteurs du projet
Formation en entrepreneuriat et éducation financière**

ACTED-FAFD

Projet financé par le Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique



ACTED



ASDEN



I. RAPPEL SUR LE PROJET

Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres des zones du Diéri et du Ferlo des départements de Matam et Ranérou. Il lie étroitement agriculture et nutrition et se base sur les quatre piliers constitutifs de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accès, la qualité de la nourriture et la régularité. Le projet d'une durée de 36 mois, jusqu'en 2019, est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne. Au total, 3 300 ménages seront directement accompagnés, soit environ 30 000 personnes, et 30 initiatives communautaires au capital humain et matériel seront renforcées.

Diverses raisons ont motivé ACTED et ses partenaires à développer ce projet dans ces zones spécifiques.

D'un point de vue géographique, la région de Matam comprend trois zones agro-écologiques portant les noms de Walo, Diéri et Ferlo. ACTED a décidé de concentrer son action sur les zones agro-écologiques du Ferlo et du Diéri dans lesquelles les populations sont particulièrement vulnérables, où il existe moins d'interventions et où l'accès aux services et aux marchés est relativement plus difficile.

L'action s'inscrit dans plusieurs programmes et volontés politiques nationales telles que la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience, le Programme de Développement Régional Intégré de la région de Matam, la Politique Nationale de Développement de la Nutrition 2016-2025, le futur cadre de résultats commun, ainsi que la Stratégie Nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant. Le projet utilise les approches et outils préconisés par la Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM) pour ce qui relève des aspects nutritionnels du projet. Enfin, le projet contribue au niveau local aux grands engagements du Sénégal en matière de lutte contre la malnutrition.

L'action se base enfin sur un constat que les difficultés de production agricole dans le Ferlo et le Diéri sont d'origine structurelle. La limitation des connaissances et des compétences techniques, le manque d'infrastructures d'appui, l'archaïsme des outils aratoires et l'inadaptation des semences sont autant d'éléments qui influent sur le rendement des cultures pluviales. Ainsi, les productions agricoles sont déficitaires et ne permettent pas de couvrir les besoins alimentaires des ménages. Les contraintes réduisant les possibilités de valorisation économique des récoltes (capacité de stockage pour l'étalement des ventes) viennent également affaiblir les ménages et les exposer à un cercle vicieux de décapitalisation. Cela s'accroît par le fait que les ménages très pauvres sont soumis à de longues périodes de soudure, du fait de l'épuisement prématuré de leurs réserves alimentaires. En outre, certaines populations ne diversifient que très peu leur alimentation, ce qui amplifie la dégradation de leur état nutritionnel.

II. LES OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres dans la région de Matam.

Il s'agit plus précisément de renforcer l'accès, la disponibilité et la diversité des aliments en milieu rural tout en développant les connaissances et les bonnes pratiques nutritionnelles des populations et des acteurs de la zone.

III. LES RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Résultat 1 : Le premier axe stratégique vise à **augmenter la disponibilité et à améliorer l'accès à la nourriture à travers l'augmentation de la production agricole et maraîchère pour les ménages très pauvres**. Il se focalise sur 3 300 ménages soit environ 30 000 personnes.

Résultat 2 : Un deuxième axe d'intervention permet **d'appuyer 30 initiatives locales villageoises** ayant pour but d'augmenter la disponibilité et la consommation d'aliments nutritifs sur la zone d'intervention.

Résultat 3 : Le troisième axe d'intervention permet d'améliorer la diversification nutritionnelle de l'alimentation des ménages très pauvres à travers le développement du maraîchage et des actions de sensibilisation.

Résultat 4 : le quatrième axe vise à mettre en place un cadre de concertation départemental à travers les ateliers thématiques

IV Les objectifs de la formation

4.1 L'objectif général vise à 1) renforcer les compétences des Agents Prestataires de service (APS) et des relais communautaires (RC) en entrepreneuriat et en éducation financière 2) structurer les APS en réseau et de renforcer leurs compétences ainsi que celles des pour la pérennisation de leurs compétences et de leurs activités dans la zone d'intervention afin d'assurer l'impact du projet.

Qu'est-ce qu'un APS ?

Un APS est une personne désignée par sa communauté pour faciliter l'accès de chacun aux services et aux produits agricoles. Il a été élu lors d'assemblées villageoises.

Son rôle :

- Accompagner les clients dans l'identification de leurs besoins
- Rechercher les produits demandés auprès de fournisseurs de confiance
- Suivre les commandes et les livraisons avec précision
- Conseiller les bénéficiaires sur l'utilisation et la conservation des produits/services

Qu'est-ce qu'un RC ?

Les RC sont des producteurs villageois identifiés au niveau communautaire pour assister et conseiller les producteurs de leur zone. Ce sont des facilitateurs.

Son rôle :

- Organiser des réunions avec les bénéficiaires pour répondre à leurs interrogations
- Accompagner les bénéficiaires pendant l'hivernage et la contre-saison
- Montrer aux bénéficiaires les pratiques enseignées par les SDDR et les points focaux
- Indiquer aux bénéficiaires les variétés les mieux adaptées à leurs besoins nutritionnels

4.2 Les objectifs spécifiques selon les modules de formation

MODULE 1 : ENTREPRENEURIAT

Thème 1 : Culture entrepreneuriale = antidote à la pauvreté

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium) seront capables de:

- Comprendre ce qu'est la culture entrepreneuriale ;
- Considérer et utiliser l'entrepreneuriat comme antidote à la pauvreté.
- Maîtriser les différents acteurs qui favoriseraient le développement de l'entrepreneuriat dans un pays
- Connaître les différentes structures entrepreneuriales existantes.

Thème 2 : Créativité et innovation

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium):

- Auront appris des techniques pour stimuler leurs créativité ;
- Vont se familiariser à un certain nombre de techniques de créativité

Thème 3 : Comment accompagner une microentreprise ?

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium):

- Seront capables de maîtriser les démarches d'accompagnement des micro-entrepreneurs ;

- Vont disposer de nombreux outils pour appuyer les bénéficiaires dans le montage de leurs projets ;

Thème 4 : Réflexion autour de la structuration des APS

Objectif : Au terme de la session, les APS auront

- Défini leur volonté de se structurer
- Choisi la structure est pertinente et défini les organes
- Élaboré un plan stratégique selon la structure choisie ainsi qu'un plan de travail

MODULE 2 : EDUCATION FINANCIERE

Thème 1 : But financier

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium):

- Comprendront qu'on ne peut que faire avec l'argent : dépenser, investir ou épargner
- Sauront classer les dépenses par ordre de priorité.
-

Thème 2 : Comment gérer les entrées et les sorties de son argent ?

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium):

- Vont maîtriser les techniques d'enregistrement des supports de gestion
-

Thème 3 : Épargne

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s (équipes techniques du consortium):

- Comprendront les différents types d'épargne
- Seront capables de définir leurs capacités d'épargne
- Sauront comment épargner en toute sécurité

Thème 4 : Compte d'exploitation prévisionnelle

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s + (équipes techniques du consortium):

- Seront capables planifier les produits et charges de leurs activités ;
- Sauront comment élaborer un compte d'exploitation simplifié.

Thème 5 : Services financiers et crédits

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s + (équipes techniques du consortium):

- Seront capables de reconnaître les différents services financiers ;
- Sauront choisir le service financier convenable pour leurs activités.

Thème 6 : Négociation financière

Objectif: Au terme de la session, les participant(e)s + (équipes techniques du consortium):

- Comprendront les techniques de négociation ;
- Seront capables de mener une négociation financière

MODULE 3 : GESTION DES STOCKS

Objectif : Au terme de la session, les participant(e)s + (équipes techniques du consortium):

- Comprendre la fonction des stocks, dans un entrepôt ou un magasin de stockage
- Appréhender des outils simples permettant de gérer, au mieux, ses stocks
- Assurer le suivi de ses stocks, organiser ses stocks de façon à optimiser son organisation et faciliter la gestion

Thématiques :

Introduction à la gestion des stocks, comprendre le fonctionnement des stocks

- Comprendre le rôle des stocks et le coûts du stockage pour une entreprise
- Appréhender le vocabulaire en gestion des stocks, maîtriser les fondamentaux
 - Les approvisionnements
 - Les stocks moyens
 - Les stocks de protection
 - Les stocks de sécurité

Savoir assurer une gestion des stocks efficace dans une entreprise

- Mettre en place une organisation et un classement des stocks professionnel et opérationnel
- Identifier les méthodes de stockage et adopter une méthode adaptée à votre métier
- Comprendre l'implantation des produits en stock pour optimiser l'organisation

Sensibilisation à la gestion informatique des stocks en entreprise

- Construire un tableau de bord simple permettant de suivre ses stocks
- Mettre en place, ou faire évoluer, les outils de suivi en gestion des stocks
- Identifier les indicateurs à travailler ou à surveiller pour optimiser sa gestion de stocks

Comment assurer une prévision des besoins en stock efficace ?

- Comprendre les mécanismes de saisonnalité dans les stocks, et savoir anticiper pour éviter le sur-stock ou les ruptures, les besoins des clients
- Les événements exceptionnels impactant un stock
- Comment anticiper les périodes de congé ?

Appréhender les techniques d'inventaires dans le cadre de la gestion des stocks

- Pourquoi réaliser un inventaire ? Quel impact pour votre entreprise ?
- Quand réaliser un inventaire ? Comment réaliser un inventaire ?

IV. LIVRABLES :

- Les modules de formation, partagés avec ACTED pour observation et validation, puis aux participants
- Un guide pratique pour les participants
- Un business plan pour les réseaux des APS (budgetisé)
- Un rapport de formation

V. L'ORGANISATION DE LA FORMATION

5.1 Date et lieu :

Cette formation sera organisée par l'ACTED et se déroulera en mars/avril 2019. La formation aura lieu à Ourosogui.

5.2 les participants à la formation :

- les 45 APS du projet
- les 36 RC du projet
- 4 agents de la FAFO
- 4 agents de l'ASDEN

5.3 Agenda.

L'agenda de la prestation sera proposé par le prestataire

5.4 Budget :

Le budget de la prestation sera déterminé par le Prestataire

VI. PRESTATION ATTENDUE

Le prestataire de services travaillera sous la supervision de l'équipe de ACTED-Sénégal et du partenaire FAFD II effectuera son travail selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Préparation des documents pédagogiques : Elaboration des supports d'animation pour chacun des modules de formation

Les supports d'animation vont servir de support pédagogique pour l'animation de chacun des modules de la formation. Chaque support devra correspondre à une thématique/un module. Il reprendra les éléments développés dans le guide pratique, et sera présenté sous forme de power point.

Les drafts des supports d'animation et du guide pratique seront soumis à ACTED pour revue et validation, a minima 2 jours avant le démarrage de la session de formation.

Etape 2 : Animation de sessions de formation

Après la phase de préparation, le prestataire de services animera une (1) session de formation pour une durée de douze (12) jours ouvrés.

Le prestataire devra alterner entre :

- Présentation de concepts et éléments théoriques, accompagné d'études de cas
- Ateliers en groupe de mise en pratique des concepts étudiés
- Sessions d'échange d'expérience

Le prestataire devra utiliser une méthodologie participative tout au long de la formation.

Etape 3 : Rédiger un rapport de formation

La semaine suivant la fin de la formation, le prestataire de services rédigera et remettra un rapport de formation à ACTED et son partenaire. Le contenu du rapport sera le suivant :

- Déroulement de la formation
- Evaluation de la formation par les participants, remarques et observations des participants pendant la formation
- Commentaires, résultats observés du prestataire et recommandations

VII. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire doit :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la formation en entrepreneuriat
- Justifier d'une expérience professionnelle en ONG et plus particulièrement dans le secteur du développement/humanitaire
- Justifier d'une expérience dans la pratique de techniques d'animation participative et de pédagogie pour adultes, particulièrement pour des profils juniors
- Maîtrise du français et des langues locales de la zone ciblée



ACTED



ASDEN



Offres technique et financière

Le dossier de soumission sera constitué de :

A. Offre technique

Cette offre devra comprendre l'approche méthodologique envisagée, conformément aux TdR, comprenant une proposition de programme indicatif de la session de formation incluant les modules prévus ainsi que le profil des formateurs prévus pour mener à bien cette prestation.

B. Offre financière

Le prestataire de services présentera une offre financière en mentionnant le montant des honoraires pour la mise en œuvre de la prestation.

ACTED prendra en charge la diffusion de l'information concernant la formation, le prêt de matériel informatique (ordinateur et projecteur) ainsi que les aspects logistiques (location salle, pause-café, pause déjeuner).

Le consultant devra se conformer aux lois et réglementations en vigueur au Sénégal et sera responsable de l'acquittement des taxes gouvernementales.

Durant toute la durée de cette consultance, le prestataire devra se conformer au Code de Conduite d'ACTED.

ACTED ne saura être tenue pour responsable du transport, accès, logement ou alimentation du consultant. Il est de la responsabilité unique du consultant de prendre les mesures appropriées.

L'offre est valable jusqu'au lundi 18 mars 2019 à 15H. Les offres envoyées ou déposées au-delà de cette période seront inéligibles.

Les soumissions peuvent être envoyées par mail à l'adresse suivante : dakar@acted.org ou déposées à ACTED au 24 rue front de terre.